Conseil communal du 28 novembre 2024

Notes de synthèse

Séance publique

1. *VILLE : BUDGETS ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE 2025 - ARRET :*

Il est proposé au Conseil d'arrêter le budget de l'exercice 2025.

2. *COUT-VERITE RELATIF A LA GESTION DES DECHETS : BUDGET 2025 - ARRET :*

Il est proposé au Conseil d'arrêter le coût-vérité relatif à la gestion des déchets.

3. *TAXE SUR L'ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ET REDEVANCE SUR LA DELIVRANCE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS : EXERCICE 2025 :*

Il est proposé au Conseil d'arrêter pour l'exercice 2025 :
- la taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés
- la redevance sur la délivrance de documents administratifs.

4. *CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : BUDGET DU SERVICE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE 2025 - PROROGATION DU DELAI D'APPROBATION :*

Il est proposé au Conseil de proroger, d'une durée de 20 jours, le délai de quarante jours qui lui est imparti pour exercer son pouvoir de Tutelle spéciale d'approbation sur le budget du service ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2025 arrêté par le Conseil de l'Action Sociale en sa séance du 28 octobre 2024.

5. *CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : MODIFICATION DU STATUT PECUNIAIRE RELATIVE A L'ADAPTATION DU BAREME DU DIRECTEUR DE LA MAISON DE REPOS A L'EQUIVALENCE DE L'ECHELLE IFIC18 :*

Il est proposé au Conseil d'approuver la modification du statut pécuniaire relative à l'adaptation du barème du Directeur de la maison de repos à l'équivalence de l'échelle IFIC18.

6. *ADMINISTRATION COMMUNALE : OCTROI DE L'ALLOCATION DE FIN D'ANNEE 2024 - PRISE D'ACTE :*

Il est proposé au Conseil de prendre acte de l'octroi d'une allocation de fin d'année aux agents de l'Administration communale, Directeur général et à la Directrice financière.

Notes de synthèse

7. ASSOCIATIONS RECONNUES : UTILISATION DES SUBVENTIONS 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver les rapports justificatifs d'utilisation des subventions allouées en 2023 aux associations reconnues par la Ville.

8. ASSOCIATIONS SPORTIVES : SUBVENTIONS 2023 - CONTROLE :

Il est proposé au Conseil de prendre acte du contrôle des subventions en numéraire accordées pour l'année 2023 aux associations sportives et approuver les rapports de justification des subventions octroyées.

9. ASBL ET AMICALES : UTILISATION DES SUBSIDES 2023 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver l'utilisation des subsides accordés pour l'année 2023 :

- de l'ASBL suivante :

- Syndicat d'initiative

- des "Amicales" suivantes :

- Amicale du Personnel de la Ville
- Amicale des Pompiers.

10. ASSOCIATIONS RECONNUES : SUBVENTIONS ALLOUEES EN 2024 - RATIFICATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance du rapport relatif à l'octroi des subventions allouées par la Ville aux associations reconnues pour l'année 2024 et ratifier les subventions allouées en 2024 par le Collège communal.

11. SUBVENTION OCTROYEE AU SYNDICAT D'INITIATIVE : SUPPLEMENT 2024 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver l'octroi d'une subvention supplémentaire en numéraire pour l'année 2024 au Syndicat d'initiative : 10 000 EUR (budget ordinaire) et 16 000 EUR (budget extraordinaire).

12. ASSOCIATIONS RECONNUES : SUBVENTIONS 2025 - OCTROI :

Il est proposé au Conseil d'octroyer une subvention en nature pour l'année 2025 aux associations reconnues par la Ville et ce, en vue de leur permettre la réalisation de leur objet social, cette subvention en nature consistant en la mise à disposition gratuite des bâtiments et infrastructures communaux, aux conditions reprises dans le règlement communal, sous forme de convention d'occupation de longue durée, dans le respect des articles L3331-1 à L3331-8 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

13. ASSOCIATIONS SPORTIVES : SUBVENTIONS 2025 - OCTROI :

Il est proposé au Conseil d'octroyer une subvention en numéraire pour l'année 2025 aux associations sportives.

Notes de synthèse

14. ASBL ET AMICALES : SUBVENTIONS 2025 - OCTROI :

Il est proposé au Conseil d'octroyer une subvention pour l'année 2025 aux bénéficiaires suivants :

- Amicale du Personnel de la Ville
- Amicale des Pompiers de Saint-Ghislain
- Syndicat d'initiative
- Septem.

15. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20240093) : REFECTION DES 2 TERRASSES DU STADE SAINT-LO - TRANSFERT DE CREDITS BUDGETAIRES :

Le Collège communal a attribué le marché relatif à la réfection de 2 terrasses au stade Saint-Lô.
Les crédits prévus initialement étant insuffisants afin d'attribuer le marché, il est proposé au Conseil de transférer le solde manquant du n° de projet 20240036 vers le 20240093 à prévoir par fonds de réserve et boni.

16. PATRIMOINE : ASBL ROYAL TENNIS-CLUB BAUDOUROIS - DROIT DE SUPERFICIE ET OCCUPATION GRATUITE : MODALITES PRATIQUES DE MISE EN OEUVRE :

Le Conseil du 24 avril 2023 a décidé de passer un acte authentique de cession du droit de superficie et d'occupation gratuite du bien sis rue du Parc à 7331 Baudour, au profit de l'ASBL Royal Tennis-Club Baudourois (RTCB).
Afin de se conformer à l'acte, il convient donc de différencier les consommations du bâtiment et des terrains de tennis.
ORES ne pouvant ni multiplier les compteurs sur la même parcelle cadastrale, ni placer un "décompteur" en raison de la réglementation SYNERGRID (Règlements de raccordement aux réseaux d'électricité ou de gaz), il est proposé au Conseil d'approuver la conservation de la configuration actuelle et la prise en charge de toutes les consommations.

17. INTERCOMMUNALE IRSIA : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2024 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IRSIA qui s'est tenue le 13 novembre 2024.

18. SOCIETE TERRIENNE DE CREDIT SOCIAL DU HAINAUT : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2024 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société Terrienne de Crédit social du Hainaut qui s'est tenue le 13 novembre 2024.

19. INTERCOMMUNALE IDEA : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2024 - POINT INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance de l'unique point inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IDEA qui s'est tenue le 27 novembre 2024.

Notes de synthèse

20. INTERCOMMUNALE DE SANTE HARMEGNIES-ROLLAND : ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2024 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale statutaire de l'Intercommunale de Santé Harmegnies-Rolland qui s'est tenue le 27 novembre 2024.

21. INTERCOMMUNALE HYGEA : ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2024 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale HYGEA qui s'est tenue le 28 novembre 2024.

22. INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET LA REALISATION D'ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES (IGRETEC) : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2024 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes techniques et économiques (IGRETEC) qui s'est tenue le 28 novembre 2024.

23. INTERCOMMUNALE ORES ASSETS : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2024 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale ORES Assets qui s'est tenue le 28 novembre 2024.

24. INTERCOMMUNALE GABRIELLE PASSELECQ : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2024 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Gabrielle Passelecq qui s'est tenue le 28 novembre 2024.

25. INTERCOMMUNALE CENEO : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2024 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale CENEO du 29 novembre 2024 ainsi que les points inscrits à l'ordre du jour.

26. INTERCOMMUNALE LOGIPOLE : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2024 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Logipôle du 29 novembre 2024 ainsi que les points inscrits à l'ordre du jour.

Notes de synthèse

27. MODIFICATION DE VOIRIE : SENTIERS N° 26 ET 35 A SIRAULT :

Il est proposé au Conseil de marquer son accord sur la suppression et la modification de voirie, conformément aux plans datés du 18 avril 2024.

28. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : CREATION D'UNE ZONE STRIEE A LA RUE DE LA FONTAINE A TERTRE :

Il est proposé au Conseil de voter le règlement complémentaire sur le roulage suivant :
- dans la rue de la Fontaine à Tertre, la circulation est canalisée par un îlot central, entre les n° 44 et 21, en conformité avec le croquis joint au dossier.

29. PROJET D'ARRETE MINISTERIEL DU SERVICE PUBLIC DE WALLONIE RELATIF A LA CREATION D'UN MARQUAGE STRIE AU CARREFOUR ENTRE LES RUES ALBERT BERIOT ET DESIRE BLONDIAU A SIRAULT :

Il est proposé au Conseil de remettre un avis favorable sur le projet d'Arrêté ministériel du Service Public de Wallonie portant Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif à un marquage strié au carrefour entre les rues Albert Bériot et Désiré Blondiau à Sirault.

30. MUSEE COMMUNAL DE LA FOIRE ET DE LA MEMOIRE : FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES - CAMPAGNE DE NUMERISATION DU PATRIMOINE CULTUREL : CONVENTION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la convention entre la Ville et la Fédération Wallonie Bruxelles, section Direction du Patrimoine Culturel, relative à la numérisation et la promotion du patrimoine immatériel de l'humanité de l'art forain.

31. ADHESION A LA MEDIATION COMMUNALE : ACCORD DE COLLABORATION - CONVENTION ET REGLEMENT :

Il est proposé au Conseil de marquer son accord sur :
- la convention de partenariat établie entre la Ville et le Médiateur commun à la Communauté française et à la Région Wallonne dans le cadre de la mise en place de la médiation communale
- le règlement qui y est associé
- la désignation des personnes référentes au sein des services Gestion des plaintes et Action Sociale, Jeunesse et Coopération.

32. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Conformément à l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'aux articles 46, 47 et 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédente est mis à disposition des Conseillers sept jours francs au moins avant le jour de la séance.

Notes de synthèse

33. BOURGMESTRE : DEMISSION :

Il est proposé au Conseil de prendre acte de la démission de M. OLIVIER Daniel de ses fonctions de Bourgmestre au Conseil communal, conformément à l'article L1123-7 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD).

34. BOURGMESTRE : INSTALLATION :

Suite à la démission de M. OLIVIER Daniel de ses fonctions de Bourgmestre, actée lors de la présente séance, et après examen des résultats des élections communales du 14 octobre 2018, il est proposé au Conseil :

- de déclarer que les pouvoirs de la Bourgmestre Mme MONIER Florence, Conseillère communale de nationalité belge ayant obtenu le plus de voix de préférence dans le même groupe politique que M. OLIVIER, sont validés
- d'inviter Mme MONIER à prêter le serment requis
- de déclarer cette dernière installée dans sa fonction de Bourgmestre après la prestation de serment.

35. ALLOCUTION DU BOURGMESTRE SORTANT :

Allocution de M. OLIVIER Daniel, Bourgmestre sortant.

Huis clos

Notes de synthèse